

MISSION COLLECTIVE

Énergies Renouvelables et Efficacité
Energétique au Maroc

Du 23 au 25 mars 2021

*Venez à la rencontre de vos futurs
partenaires au Maroc et en Afrique !*

En partenariat avec

Découvrez les programmes ambitieux en matière des énergies renouvelables et efficacité énergétique

Le Maroc continue la mise en œuvre de sa **stratégie énergétique** et poursuit son orientation vers un modèle durable de production de l'électricité verte, à travers le lancement et la mise en service de plusieurs parcs éoliens et solaires.

L'objectif étant d'atteindre une puissance électrique installée de **13.843 MW en 2022-2023**.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

- La consommation d'électricité a augmenté de **4,5 % à fin 2017**
- La puissance installée à aujourd'hui s'élève à 3.685 MW, dont : **700 MW pour le solaire, 1.215 MW pour l'éolien et 1.770 MW pour l'hydroélectrique**
- A l'achèvement en 2021 des projets, **42 % de la capacité de production électrique** sera d'origine renouvelable
- Depuis fin 2015, le Ministère de l'Energie et des Mines prépare une **stratégie nationale 2016-2030** pour la valorisation énergétique de la biomasse
- Mise en œuvre de l'ANRE qui vient appuyer et accompagner la modernisation du secteur
- A travers l'hydrogène vert le Maroc ambitionne de diversifier son bouquet énergétique. En effet, une usine pilote de production d'hydrogène propre verra le jour d'ici 2025 dans le but **d'atténuer 100.000 tonnes de CO2**
- Une feuille de route est en cours d'élaboration en 2021 pour le développement de l'énergie des courants marins

Adoptée en 2009 la loi 13-09 régissant les énergies renouvelables a été promulgué en 2015 par l'amendement 57-15.

Depuis, plusieurs décrets ont été publiés. Cela dit, le décret réglementant l'accès au réseau de basse tension (BT) n'a pas encore vu le jour, même si l'amendement 57-15 le permet.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Intérêt émergent au sein des industries marocaines qui cherchent à optimiser leur consommation d'énergie
- Ce domaine représenterait au Maroc un potentiel de **réduction des émissions de CO2 de 65 % et une réduction de la consommation annuelle de pétrole de 150 000 TEP**
- Ces dernières années, le gouvernement marocain a entrepris plusieurs mesures afin de réaliser des économies d'énergies : Création d'une heure d'été **GMT+1 mise en place de tarifications incitatives**
- Création de villes vertes
- Création de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) en septembre 2016
- Le cadre réglementaire :

La loi 47-9 sur la Règlementation Thermique du Bâtiment a été adoptée en 2014 et entrée en vigueur en novembre 2015.

Depuis décembre 2019, les entreprises à haute consommation d'énergie doivent se soumettre à un audit énergétique obligatoire



ENÉRGIES RENOUVELABLES : DES POTENTIELS CONSIDÉRABLES

		Mis en exploitation	Les projets en cours	D'autres projets dans le portefeuille
Gisement solaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec plus de 3 000 h/an d'ensoleillement, soit une irradiation moyenne de 5 kWh/ m2/ jour, le Maroc jouit d'un gisement solaire considérable. ▪ Les coûts de production de l'énergie électrique issue du solaire sont 2 à 3 fois plus élevés que ceux de l'énergie électrique dite classique. ▪ Deux types d'énergie solaire sont produits au Maroc : le solaire thermique et le solaire photovoltaïque. ▪ 40 000 m² de capteurs sont construits chaque année. Il dispose aujourd'hui de 200 000 m² de capteurs. 	<p>Capacité installée : 700 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> - Noor Ouarzazate (580 MW) - Noor Laâyoune I (80 MW) - Noor Boujdour I (20 MW) - Ain Beni Mathar (20 MW) 	<p>Capacité : 1.150 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> - Noor Midelt I : 800 MW - Noor Midelt II : 230 MW - Noor Missouri (centrale photovoltaïque ONEE) : 40 MW - Noor Erfoud (PV ONEE) : 40 MW - Noor Zagora (PV ONEE) : 40 MW 	<p>Capacité 1.000 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> - Noor PV II : 800 MW sur plusieurs provinces (Laâyoune, Boujdour, Taroudant, Kelâat Sraghna, Khouribga, Lhajeb, Guercif, Sidi Bennour et Jerada). - D'autres projets PV : 200 MW à Tantan, Tata, Outat El Haj, Ain Beni Mathar, Boudnib, Bouanane, Enjil.
Plan solaire marocain				
Energie éolienne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les vitesses du vent varient de 9,5 à 11 m/s à 40 m de hauteur à Essaouira, Tanger et Tétouan et de 7,5 à 9,5 m/s à Tarfaya, Dakhla, Taza et Laâyoune. ▪ Le potentiel éolien est estimé à près de 25 000 MW sur l'ensemble du territoire. ▪ A mi-2016, 800 MW de puissances installées sont déjà opérationnelles, plus de 850 MW sont en développement, notamment au travers du projet éolien intégré mené par Nareva. 	<p>Capacité installée :1.215 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> - Koudia El Baida (54 MW) - Lafarge Tétouan (32 MW) - Amougoul Essaouira (60 MW) - Tanger 1 (140 MW) - Akhfennir 1 & 2 (200 MW) - Cimar Laâyoune (5 MW) - Haouma (50 MW) - Fom El Ouad (50 MW) - Tarfaya (301 MW) - Khalladi (120 MW) - Aftissat (200 MW). 	<p>Capacité : 640 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repowering Koudia Al Baida : 70 MW (mise en service prévue en 2020). - Midelt : 180 MW à terme puis 850 MW. - Boujdour : 300 MW. C'est le deuxième parc du plan éolien intégré. - Taza, phase I : 90 MW. Les contrats de projets ont été signés et le montage financier bouclé. 	<p>Capacité : 570 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jbel Hdid : 200 MW - Tiskrad : 300 MW - Tanger II : 70 MW

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : UNE PRIORITÉ NATIONALE

L'Agence Marocaine de l'Efficacité Énergétique (AMEE) a pour principale mission l'élaboration d'un « Plan national et des plans sectoriels et régionaux pour le développement de l'efficacité énergétique ».

Par ailleurs, des mesures d'efficacité énergétique visant à réduire considérablement la consommation sont actuellement en cours de réflexion :

Tertiaire et résidentiel

- Généralisation des **lampes à basse consommation** (contrat-programme INARA)
- Utilisation des **matériaux d'isolation**
- Utilisation du **double vitrage**
- Installation des **kits PV et pompes solaires**
- **9 projets de démonstration** réalisés ou en construction

Industrie

- Utilisation des **variateurs de vitesse et de fréquence**
- Optimisation du **stockage du froid et du chaud**
- Utilisation des **lampes à basse consommation**

Transport

- **Rajeunissement du parc automobile**
- **Organisation du transport urbain** (circulation, transport collectif, ...)
- **Application de la réglementation** relative aux véhicules : étiquetage des véhicules neufs et formation à l'éco-conduite



POURQUOI PARTICIPER ?



- Participer à la réunion d'information en présence d'un public de choix
- Présenter votre offre à des décideurs publics et privés (ministère, fédérations, donneurs d'ordres, importateurs, distributeurs...)
- S'informer sur l'actualité du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Maroc
- Rencontrer de nouveaux partenaires et clients
- Identifier de nouvelles opportunités du marché marocain des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Maroc
- Faciliter votre prospection par des programmes de rendez-vous personnalisés avec des acheteurs, des donneurs d'ordres, des distributeurs/agents...



Retour sur l'édition 2020


9 entreprises
françaises accompagnées


40 participants
au séminaire


6 interventions
de haut niveau

(Ministère des Energies & Mines, AMEE, ONEE)

Qui sommes-nous ?

La CFCIM a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines. Elle a développé un ensemble de prestations visant à apporter à ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires.

Elle propose également des solutions adaptées en matière de formation grâce à son Campus et met à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels.

La CFCIM est membre de la Team France Export en tant que représentant unique du service public Business France au Maroc. A ce titre, la CFCIM travaille conjointement avec le Service Economique de l'Ambassade de France, les CCEF et l'ensemble des CCI et organismes publics français.



4 000 entreprises
adhérentes



3 900 entreprises
accompagnées en
2018

90

événements
organisés par an

	Tarif HT
Réunion d'information et rencontre des donneurs d'ordre	2 100 EUR HT
Organisation d'un programme de rendez-vous B to B qualifié	

Date limite d'inscription: 08 Mars 2021

L'inscription est validée dès réception par la CFCIM du présent bulletin d'inscription dûment renseigné et du montant total de la prestation par chèque à l'ordre de la CFCIM ou par virement bancaire :

- Nom : CFCIM
- Banque : Société Générale
- Adresse : Agence Omar Slaoui
- N° de compte : 022 780 000 035 00 079555 83 74
- code swift : SGMBMAMC

Bulletin d'inscription

(à remplir en majuscule et à envoyer par fax ou par e-mail)

Raison Sociale :

Adresse :

Ville :

Représentant de l'entreprise :

Nom/Prénom :

Fonction

GSM :

E-mail :

Bon pour accord le / / 2021

Signature et cachet obligatoires



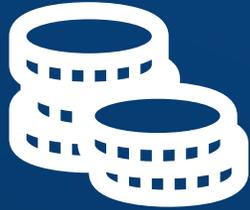
Quels sont les dispositifs de financements et d'accompagnement à l'export ?

Nombreuses sont les solutions d'aide à l'exportation destinées aux entreprises qui souhaitent développer leur activité à l'international :

- **BPI France Export : Bpifrance, Coface et Business France ont noué un partenariat et créé le label « Bpifrance Export » qui permet à des entreprises sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'international et d'une offre de financement adaptée.**

bpifrance

[Cliquez ici pour découvrir les solutions de financements et d'accompagnement de bpifrance](#)



- Les aides régionales :

Les régions proposent également plusieurs aides à l'export pour inciter les entreprises à se développer à l'international (subventions, accompagnement...)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Normandie](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Bretagne](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Auvergne-Rhône-Alpes](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Pays de la Loire](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Hauts-de-France](#)

Chèque Relance Export

Vous êtes autoentrepreneur, une TPE, PME ou ETI française ?

Bénéficiez d'une aide financière pour vos projets à l'export !



Le chèque Relance Export est un dispositif d'aide publique qui permet, sous conditions, de prendre en charge une partie du montant de vos prestations export !

Rendez-vous sur le [site de la Team France Export](#) pour faire la demande d'une prise en charge sur nos prestations individuelles (étude de marché, test sur offre, mission de prospection...) et collectives (mission collective, participation à un pavillon France sur un salon...)

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS

Khadija EL IDRISSE

Responsable des Missions Collectives
et Missions Individuelles
TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06

E-mail : kelidrissi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc

Meriem FARIS

Chargée de la Filière Cleantech
TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 27

E-mail : mfaris@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc



bpifrance



CFCIM – 15, avenue Mers
Sultan – Casablanca

Tél. : 00 212 5 22 20 90 90

Email : cfcim@cfcim.org

www.cfcim.org

